

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

Secteur Petite Enfance

Catherine FISCHER

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Propos Introductifs

Le Secteur Petite Enfance créé en 2002 au sein de l'association n'a cessé de se développer ces 20 dernières années et il a trouvé tout son sens notamment dans la prise en charge des jeunes enfants, la prévention précoce puisque que l'on connaît l'importance des 1000 premiers jours, période, pendant laquelle les enfants sont très sensibles aux milieux où ils grandissent et à leurs premières expériences de vie. Cela influence durablement leur développement. On sait aujourd'hui qu'un enfant a surtout besoin de beaucoup d'attention, d'une bonne alimentation et d'un environnement sain et sûr.

Le soutien à la parentalité est aussi un moment important dans la vie des parents durant laquelle les professionnels de la petite enfance jouent un rôle essentiel d'aide et de conseils

Les spécificités de la gestion

Le mode de gestion des structures se fait soit dans le cadre de conventions, de marchés publics ou de délégations de services publics signés avec les collectivités où elles sont implantées pour une durée déterminée remettant régulièrement notre gestion en concurrence et plus particulièrement avec le secteur lucratif.

Le milieu professionnel de la petite enfance est depuis la période Post COVID très impacté par la pénurie de professionnels tant en matière de recrutement que d'organisation des remplacements

Activité et Personnel

L'Activité

En 2023, Le secteur petite enfance comptait 37 établissements jusqu'au 31 Août 2023 et 36 à partir du 1^{er} septembre 2023 suite au non renouvellement du Marché public par la commune de Dommartin pour la gestion de la crèche l'Enfant Do que nous avons en gestion depuis 2004. Le conseil municipal a fait le choix de se désengager de cette offre de service public qui pesait trop lourd financièrement dans leur budget communal.

Les 37 établissements sont implantés sur 25 communes différentes du département du Rhône et de la métropole de Lyon

35 sont des Etablissements d'Accueil du jeune Enfant (EAJE) plus communément appelés crèche (37 en 2022) qui représentent dans sa totalité **685 berceaux** (777 en 2022)

2 sont des Relais Petite Enfance (RPE) dont 1 itinérant anciennement Relais d'Assistants maternels(RAM).(3 en 2022) Ce sont des lieux gratuits d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.

Les enfants accueillis au sein du secteur petite Enfance sont de très jeunes enfants âgés de 2,5 mois à 3 ans avec la possibilité de les accueillir jusqu'à 4 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires et jusqu'à 6 ans pour les enfants porteurs de handicap.

Sur l'ensemble du secteur petite enfance les taux d'occupation constatés s'élèvent :

Sur les heures facturées à 77.31%

Sur les heures réalisées à 74.07%

Le tarif moyen payé par les familles s'élève à 1.91 €/heure

Les crèches sont ouvertes en moyenne de 7h30 à 18h30 une ouvre de 7h à 19h

Elles sont fermées les WE et jours fériés et 6 semaines par an : 4 semaines en Aout, 1 semaine entre Noël et le jour de l'an et 1 semaine variable soit sur les vacances d'hiver soit sur celles de printemps

3 structures restent ouvertes au mois d'Aout afin d'assurer une continuité de service aux familles : 1 structure sur la COPAMO durant les 4 semaines de fermeture des autres crèches et 2 sur le territoire de l'intercommunalité de Fontaine Saint-Martin, Sathonay-Village et Cailloux-sur-Fontaines sont ouvertes 15 jours en alternance

Le personnel

Au 31/12/2023, **283 salariés** sont rattachés au secteur Petite Enfance

262 en CDI

18 en CCD

3 en apprentissage (1 Auxiliaire de puériculture et 2 Aides Auxiliaires de puériculture)

Tout au long de l'année 2023, il y a eu de nombreux mouvements du personnel essentiellement au niveau des CDD : 688 entrées en CDD pour assurer les remplacements et 35 en CDI

Et en parallèle de nombreuses sorties 692 fin de CDD, 6 ruptures anticipée de CDD, 12 fins de périodes d'essai, 35 démissions, 4 départs à la retraite et 10 licenciements dont 7 pour inaptitude, 2 fins de contrat d'apprentissage et 2 ruptures conventionnelles prises en charge par la commune de Dommartin suite à la fermeture de la crèche soit au total 756 sorties de salariés.

Les métiers les plus représentatifs sont les métiers spécifiques de la petite Enfance puisqu'on compte en CDI

86 Aides Auxiliaire de puériculture

81 Auxiliaires de puériculture

36 Educateurs/trices de Jeunes enfants dont les 2 animatrices de RPE

28 responsables d'Etablissement d'Accueil du jeune Enfant dont 2 sont infirmières puéricultrices, 2 infirmières et tous les autres sont Educateurs/trices de Jeunes Enfants

1 Référente Technique de micro crèche

Une spécificité existe sur la crèche Villa Suzanne située à Villefranche sur Saône, la responsable de la crèche et 2Auxiliaires de Puériculture sont des salariées mises à disposition de la CAF du Rhône, elles ne comptent donc pas dans les effectifs ACOLEA

Les autres métiers sont ceux liés au medico social (1 médecin, 2 psychologues, 5 infirmières), ceux liés aux services (13 agents de services et 2 cuisiniers), le siège du secteur Petite enfance emploie en majorité du personnel administratif (2 Assistantes Secrétariat RH, 1 chargée de recrutement, 1 gestionnaire de maintenance des bâtiments), la directrice et ses 2 adjointes sont des professionnelles initialement formées aux métiers de la petite enfance (Infirmière puéricultrice pour la responsable et une des adjointes et Educatrice de Jeunes Enfants pour la 2^{ème} adjointe).

Le personnel est en grande majorité féminin puisque sur les 261 salariés en CDI, 7 sont des messieurs (2 responsables, 1 médecin, 2 aide Auxiliaires de puériculture, 1 cuisinier, 1 chargé de maintenance des bâtiments)

La moyenne d'âge est de 41 ans, la salariée la plus ancienne est âgée de 64 ans et la plus jeune de 19 ans.

Nous favorisons en interne la mise en œuvre d'un plan de développement en faveur de l'emploi et des compétences au sein de l'association et c'est dans ce cadre-là que nous avons eu 21 mouvements en interne, 12 mutations 10 au sein du secteur petite enfance et 2 au sein de l'association, 7 salariés ont été titularisés sur le poste qu'ils occupaient en CDD et 1 Educateur et 1 Educatrice de Jeunes Enfants ont été promus Responsable de crèche

Le plan de développement des compétences

Les formations collectives sont favorisées dans le but de mutualiser les connaissances et créer une dynamique commune, de compléter les études initiales de bases afin de perfectionner les compétences professionnelles existantes du personnel en poste et ainsi d'améliorer la qualité de nos prestations

Les formations individuelles quant à elles aident également les professionnels à enrichir leurs connaissances et en acquérir des nouvelles.

Il est important pour nous que cette politique de formation contribue à l'épanouissement des salariés dans les différents domaines de leurs activités et leur permette aussi une meilleure adaptation aux emplois et aux fonctions qu'ils occupent Cela devient alors une ressource pour tout projet de changement.

En 2023, **245 salariés ont été formés** dans le cadre de la formation continue par le biais de 82 formations 40 collectives dont 4 en intra (2 pour la méthode HACCP, 1 sur la Profession manager et 1 sur les Gestes et postures) et 46 individuelles. Les thématiques sont très diverses : la place de l'EJE au sein de l'équipe pluridisciplinaire, accompagner et soutenir la fonction parentale, la communication professionnelle, l'alimentation du jeune enfant, l'accompagnement du jeune enfant dans son développement global, les signes associés à la parole, les comportements difficiles, les pratiques d'ici et d'ailleurs, le jeu source d'éveil et d'autonomie, la relaxation des tous petits, les gestes d'urgence

Nous avons aussi d'autres dispositifs de formation : 5 contrats d'apprentissage : 4 aides Auxiliaires de Puériculture et 1 Auxiliaire de Puériculture, 1 contrat de professionnalisation et 1 contrat Pro A pour devenir EJE

Les équipes comme les responsables de crèche bénéficient de séances d'Analyse de la pratique et les 2 adjointes de séances de Co-développement

Tous les responsables de crèche ainsi que les adjointes et la directrice de secteur ont été formées sur l'utilisation du logiciel de gestion de temps Octime, sur l'utilisation du logiciel Yooz pour la dématérialisation des Factures et une formation sur le DUERP et sa dématérialisation avec l'outil AMADEO

Toutes les équipes ont été formées aux exercices d'évacuation et de mise à l'abri et à la manipulation des extincteurs.

Faits Marquants & Qualité

Faits marquants

Spécifiques au Secteur Petite Enfance

Nous constatons en 2023 enfin une reprise de l'activité similaire à celle que l'on a pu connaître avant le Covid malgré la pénurie de professionnels et les difficultés majeures rencontrées pour les recrutements et les remplacements des salariés absents

Certains postes sont non pourvus et remplacés par de l'intérim ou par des salariés en CDD qui ne souhaitent pas de CDI

Concernant les délégations de gestion

- L'ouverture au 1^{er} janvier 2023 du Relais Petite Enfance de Quincieux Pomm d'Api
- Renouvellement de la Délégation de Service Public de 2 crèches de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées les P'tits Gnoccs et la Ribambelle Chazay au 1^{er} Aout 2023,
- Renouvellement du marché public des deux crèches de Lissieu avec l'augmentation de l'amplitude d'ouverture des Petits Canailous passant de 7h30/18h à 17h30/18h30 avec en plus l'ouverture les mercredis des périodes scolaires au 1^{er} septembre 2023
- Non renouvellement du marché public de la crèche de Dommartin : L'enfant Do avec une fin de gestion au 31 aout 2023
- Renouvellement de la Délégation de Service Public des 10 crèches de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées qui sera effectif au 1^{er} janvier 202

Concernant les salariés

- Sortie des effectifs d'une Directrice adjointe en juin 2023 remplacée en transition par une responsable de crèche en septembre 2023
- Démission de 3 responsables et Changement de 4 responsables en 2023, tous dans le cadre d'une mutation interne :

2 responsables ont changé de crèche : La responsable des Récollets (Saint Genis Laval) a pris le poste à Chocolatine (Lyon 7) suite à la démission de la titulaire La responsable de l'Enfant Do (Dommartin) suite à la perte de la gestion de cette structure a pris le poste aux Récollets
2 promotions internes suite à la démission des titulaires 1 éducateur a pris le poste de responsable de Pom Cannelle (Lyon 8) 1 éducatrice a pris celui de Nid d'Ange (COPAMO)
1 recrutement en CDD pour remplacer la responsable en congé maternité puis parental aux petits Pataponts (CCBPD)

- Travail avec la Directrice des Ressources Humaines sur toute la préparation des changements à venir sur la revalorisation des rémunérations des salariés liés à la Refonte de la convention collective ALISFA applicable au 1^{er} janvier 2024

- Reprise des réunions d'Éducateurs/trices de Jeunes Enfants et des Infirmières et Infirmières

Puéricultrices animées par les 2 Directrices adjointes

- Réunions mensuelles avec les responsables des crèches et les animatrices des Relais Petites enfance

Concernant les liens avec nos financeurs et organisme de tutelle

- La Caf

Avec les contrôles CAF : Carpillons (mars), Pom' Cannelle (mai), Petits Sarments (juin) et Brin de Malice (août) et les comités de Pilotage pour les RPE

Les échanges avec la CAF se font essentiellement avec la direction du secteur petite enfance dont notamment 4 fois par an avec les déclarations des données d'activité et financières.

La directrice du secteur petite enfance est membre de la commission du schéma départemental des services aux familles qui est une instance présidée par le Préfet avec pour vice-président la présidente du conseil d'administration de la Caf de Lyon. Elle regroupe des représentants d'acteurs et d'institutions impliqués dans le service aux familles pour dresser un état des lieux et un diagnostic des besoins et coordonner leurs actions selon des priorités communes

- La PMI :

Avec les Visites qui sont en principes annuelles 19 ont eu lieu cette année

Les échanges avec la PMI se font la plupart du temps par téléphone ou par mails pour venir en aide aux familles en difficultés en leur offrant, si possible, un mode d'accueil. Un suivi régulier est ensuite mis en place pour faciliter le lien et un accompagnement cohérent.

La PMI nous assure un lien concernant les informations, les recommandations, et les protocoles afin de permettre de suivre les consignes des guides ministériels (Covid, prévention, épidémie ...) qui évoluent d'année en année en fonction de la situation sanitaire.

C'est la PMI qui délivre les nouveaux agréments quand il y a un changement dans le fonctionnement de la crèche ; nouveau responsable, augmentation des capacités d'accueil, des jours d'ouverture.

Tous les incidents qui interviennent dans les crèches sont communiqués à la PMI

Les communes ou communautés de communes

Les dialogues de gestion avec les qui ont lieu au moins une fois par an pour échanger sur l'activité des crèches, les BP et les comptes de résultats les difficultés rencontrées, les points

forts du service rendu

Les participations aux commissions crèches

Les participations aux permanences des lieux d'inscriptions uniques essentiellement pour les crèches de la Ville de Lyon

Généralisés au niveau de l'association

- L'aménagement du temps de travail et le passage à l'annualisation au 1er septembre 2023 avec la mise en place du logiciel de gestion du temps de travail : Octime et la formation de tous les responsables à l'utilisation de son utilisation.
- La dématérialisation des factures et l'utilisation pour l'ensemble des responsables du logiciel YOOZ
- Les journées d'intégration pour les nouveaux salariés

La Transition écologique

Une réflexion est amorcée au niveau de notre association pour soutenir et amplifier les actions menées sur chacun des établissements ACOLEA pour réduire notre empreinte environnementale que ce soit au travers du plan de sobriété énergétique ou par le fruit d'un groupe de travail thématique avec la nomination sur chaque site d'un ambassadeur de l'avenir permettant de penser, partager les initiatives et les bonnes pratiques. Un plan de Sobriété énergétique est particulièrement suivi par l'ensemble des crèches: réduction des consommations énergétiques cet hiver et implication de l'équipe (ex chauffage à 19°, adaptation des températures selon les pièces, réduction de la consommation d'eau...)

Nous avons mis en place sur plusieurs de nos structures des Boîtes à dons : nous avons proposé aux familles de déposer dans une grande caisse jeux, jouets, vêtements, livres dont leurs enfants ne se servaient plus afin d'être dans une démarche éco responsable de ne pas surconsommer ou jeter inutilement. Le bilan est très positif autant dans les dons que dans la récupération

Nous privilégions l'achat des jouets et livres d'occasions

Nous fonctionnons au maximum avec des produits de saison, pour certains bio.

Nous trions nos déchets et participons au compost grâce aux bornes à compost située juste à côté des crèches

Actions éducatives collectives ou partenariats

Le jeu libre, les activités dirigées et les thèmes de l'année

Dans chaque crèche, l'espace est pensé et organisé par les professionnels afin que chaque enfant puisse grandir en jouant, faire des expériences et vivre mieux les interactions avec leurs pairs. A travers cet espace, le jeu est libre, l'enfant devient autonome. Il va à la découverte et développe ses capacités de communication avec les autres. Il déploie son imaginaire et sa créativité.

Cependant dans la journée, l'enfant qui grandit a besoin d'activités « plus dirigées ». Celles-ci favorisent la créativité, l'apprentissage, le langage et accompagnent la progression des acquisitions.

Un travail de fond et de transition a été engagé par l'équipe en direction de pratiques pédagogiques plus écologiques. Des temps d'éveil artistique et graphique donnent la possibilité aux enfants de développer les différents sens, leur motricité fine et leur créativité. Nous proposons aux enfants des matières naturelles le plus souvent possible pour ces temps d'arts plastiques écologiques : pâte à sel faite maison, bloc d'argile, peinture à l'argile.

Beaucoup d'activités proposées sont tournées autour du jardinage et de la nature à hauteur d'enfant

2 de nos structures ont particulièrement axé leur pédagogie autour des activités de plein air. Un film a été réalisé par le service communication de l'association autour de ce projet

Des activités comme la grande Lessive initiée au niveau mondial à des dates précises 2 fois par an sont pratiquées dans nos structures, cela implique une mobilisation entre les partenaires d'une même commune fort enrichissante et qui trouve tout son sens dans le cadre du projet social.

L'accueil des stagiaires

De nombreux stagiaires d'horizon divers ont été accueillis en stage en 2023. Ce chiffre souligne les capacités d'ouverture de l'ensemble des professionnels. En effet, pour pouvoir accueillir correctement des futurs professionnels dans une posture de découverte d'un métier, il faut être, non seulement, en capacité de prendre du recul face à sa pratique mais aussi pouvoir l'expliquer. Cela nécessite aussi de prendre du temps avec chaque stagiaire pour organiser des bilans réguliers. Généralement, une seule stagiaire par période est accueillie afin de respecter au mieux l'organisation du travail auprès des enfants, d'éviter les changements de repères et permettre aux personnels d'être disponibles pour chaque stagiaire.

Les cursus scolaires des stagiaires sont très variés :

- Educateur(trice) de jeunes enfants,
- Infirmière,
- Auxiliaire de puériculture,
- CAP Accompagnant éducatif petite enfance,
- BAC professionnel (services aux personnes et aux territoires -SAPAT-),
- Stages de découverte (collégiens),
- Psychomotricien (ienne)
- Etudes de psychologie,

- Personne en reconversion professionnelle

L'accueil des compagnons thérapeutiques

Une des 2 psychologues institutionnelles est susceptible d'intervenir dans les structures à la demande de la responsable d'une crèche ou d'un membre de l'équipe. En effet si le comportement d'un enfant interpelle l'équipe, la met en difficulté, après concertation et en accord les parents, la psychologue institutionnelle peut venir alors observer l'enfant dans la structure. A la suite de cette observation, elle propose à l'équipe des pistes de travail afin d'essayer de prendre en charge cet enfant de manière différente. Il peut également proposer un accompagnement spécifique pour l'enfant par un compagnon thérapeutique afin de favoriser son intégration dans le groupe ou de l'accompagner dans son développement.

Un compagnon thérapeutique est un étudiant en psychologie, qui est considéré comme un membre de l'équipe sur lequel les professionnels peuvent s'appuyer pour favoriser le bon accueil de l'enfant. Il est présenté aux parents. Il est supervisé par l'un des psychologues institutionnel d'ACOLEA.

Sur cette année 2023, nous avons accueilli 9 compagnons thérapeutique au sein de nos structures

Les différents partenaires

Les partenaires institutionnels

- Les psychologues institutionnelles du secteur Petite Enfance d'ACOLEA, sont intervenues à plusieurs reprises à la demande des équipes et en soutien à celles-ci notamment lors de la rédaction d'information préoccupante en lien avec le responsable de la crèche et les directrices adjointes.

- Les intervenants pour les séances d'analyse de la pratique, la PMI, la CAF
- Les différents instituts de formation et les collègues dont sont issus les stagiaires
- Les mairies, les communautés de communes, les écoles maternelles avec l'organisation des passerelles, le partage d'un temps festif, les temps de découverte afin de familiariser les enfants avant leur entrée à l'école, les EHPAD, les CAMSP, les DITEP et le foyer d'adultes handicapés de Mornant gérés par ACOLEA

Les partenaires pour les activités éducatives

- les bibliothèques, les ludothèques, les écoles de musiques, les gymnases et DOJO, les casernes de pompier, les fermes pédagogiques, les poney clubs
- Les différents intervenants : conteurs, éveil musical, yoga, cirque, médiation animale... et les animateurs de spectacles dont une qui intervient régulièrement et est une ancienne EJE salariée du Secteur petite Enfance ACOLEA

Les prestataires

- Sogeres et Api Restauration (Livraison repas)
- CLN Service, Société Villain et Société Cerqueira (entretien locaux)

- Le laboratoire d'analyse CEVA, pour les prélèvements des plats cuisinés, des surfaces de la potabilité et de la légionellose

Expression et participation des familles

Les liens avec les parents

L'accueil des familles fait partie des priorités des projets de nos structures. Nous essayons de mettre en place diverses actions favorisant la création de liens avec les familles en conviant les parents lors d'évènements et en les invitant à participer à la vie de la structure.

Des rencontres parents-professionnels sont organisées et permettent t aux familles qui le peuvent et qui le souhaitent d'avoir un temps pour se familiariser avec la crèche, de rencontrer les parents et de discuter avec les professionnelles. Ces rencontres de début d'année temps permettent également de donner à voir le projet éducatif, de donner du sens aux pratiques professionnelles et de faire entrer les parents dans la crèche afin de tisser un lien de coéducation.

Globalement différents projets ont été mis en place par les équipes:

- Les Ateliers des Parents : Les parents sont invités à s'inscrire pour animer des petits temps auprès des enfants (Musique, lecture, chansons etc...). Ces ateliers ont eu lieu : le 14 juin (session de saxophone par un papa), le 23 juin (session chant et guitare par un papa), le 28 juin (session lecture et jeux de société par une maman).

- Les Ateliers Littérature jeunesse : Des professionnelles proposent aux enfants et à leurs parents, une fois par mois, des temps de lectures sur différents thèmes (Famille, émotions, saisons etc...)

- Le café (ou le goûter) des parents : Régulièrement les professionnelles organisent un café des parents (ou un goûter). C'est un temps convivial qui permet aux professionnelles et aux familles de se retrouver autour de boissons et de viennoiseries. Sur 2023, quatre cafés des parents ont pu se mettre en place aux canaillous.

- Un projet de soirée thématique en collaboration avec la psychologue d'ACOLEA a été mis en place. C'est un temps où parents et professionnelles sont invités à débattre autour d'un sujet prédéfini et où la psychologue apporte des éléments de compréhension liés à son domaine d'expertise. Une soirée thématique a été faite le 20 novembre sur les violences éducatives ordinaires.

Le Conseil de Vie Social

Un espace d'échanges est également amené par le biais du Conseil de vie Social dans toutes les structures. C'est une instance d'expression qui permet d'associer les parents dans la vie de la crèche. ACOLEA met en place cette réunion qui permet aux parents d'interroger le

fonctionnement du service, d'être tenus informés des modifications et de donner leur avis sur l'organisation.

Les éventuelles difficultés et/ou satisfactions des familles

Globalement, les familles sont satisfaites des conditions d'accueil de leur enfant. Après la période Covid, elles doivent désormais s'adapter à une problématique touchant notre secteur ; la pénurie de personnel qui a entraîné à plusieurs reprises une réduction de la capacité d'accueil ou de l'amplitude horaire.

Les moyens de communication

Les parents sont orientés sur le site de la CAF « mon enfant.fr » et sur notre site internet. Des tableaux d'affichages sont à disposition dans les structures, ceux-ci étant souvent complétés par l'envoi de mails afin d'informer les familles sur les événements importants des crèches et sur divers sujets en lien avec la petite enfance.

Certaines structures sont moins demandées lors des commissions crèches, des places restent parfois vacantes à l'issue de ces séances. Afin d'optimiser au maximum l'occupation des places; nous utilisons l'outil informatique Babily qui permet de simplifier et d'optimiser la gestion des disponibilités sur ces crèches. Concrètement, Babily est un calendrier partagé, propre à chaque structure dans lequel la responsable rentre les disponibilités sur les places temporairement vacantes quand il y en a et les parents de la crèche peuvent venir les consulter et réserver les créneaux qui les intéressent. Cet outil est un véritable service additionnel pour les familles, il facilite également le travail au quotidien des équipes sur le partage des disponibilités.

Nombres d'enfants et familles accueillis

Nombres d'enfants accueillis : 1778 dont

1 617 Enfants accueillis en crèche :
13 Enfants porteurs de handicap
33 Enfants accueillis en urgence
583 nouveaux enfants
630 départs d'enfants

161 Enfants accueillis en Relais Petite Enfance (RPE)

Nombres de familles accueillies : 1 586 dont

- 1 436 Familles accueillies en crèche
 - 87 familles monoparentales
 - 284 en parcours d'insertion
 - 50 bénéficiant d'un soutien PMI
 - 527 nouvelles familles
 - 585 départs de familles

150 Familles adhérentes aux RPE

Nombres d'assistantes maternelles adhérentes aux RPE : 59

Perspectives 2024

Notre objectif est de continuer à améliorer l'activité sur l'ensemble des structures du secteur Petite Enfance.

-La mise en place et l'utilisation d'un logiciel appelé Babilys sur les structures qui ont du mal à faire leur activité car il permet de simplifier et d'optimiser la gestion des disponibilités. Cet outil est un véritable service additionnel pour les familles, il facilite également le travail au quotidien des équipes sur le partage des disponibilités.

-Au niveau de notre association, la consolidation de différents outils / process mis en place en 2023 et à consolider en 2024 pour un suivi optimal : L'aménagement du temps de travail et le passage à l'annualisation au 1er septembre 2023 avec l'aide d'un outil de gestion: Octime ; la dématérialisation des factures et l'utilisation pour l'ensemble des structures du logiciel YOOZ, AMADEO pour le Duerp et la poursuite des journées d'intégration pour les nouveaux salariés créant un sentiment d'appartenance encore plus fort.

-La création d'un groupe de travail au sein du secteur Petite Enfance avec des salariés référents pour une réflexion et une formation en 2024 sur les troubles musculo squelettiques (TMS) et la mise en place d'un référent par crèche sur la base du volontariat avec l'accompagnement de la responsable Sante-Sécurité-Qualité de vie et Conditions de travail d'ACOLEA

-Le travail initié autour de l'éco-citoyenneté se poursuivra avec pour objectif de réduire notre impact sur la santé et l'environnement en modifiant certaines pratiques : bibliothèque partagée dans une démarche raisonnée de consommation, jardinage et boîte à dons , une réflexion travaillée lors de réunion EJE « la nature en crèche » et des temps d'éveil artistiques en lien avec cette préoccupation ; l'Éveil à la nature pour les enfants : plantation, manipulation

de la terre, sortir dehors tous les jours et par tous les temps, mis en place du Compost – tri – recyclage.

CONCLUSION

L'année 2023 reste marquée par la pénurie de recrutement qui touche le secteur de la petite enfance et qui met à mal l'organisation des remplacements allant jusqu'à nous imposer de réduire de plus en plus les capacités d'accueil et/ou les amplitudes d'ouverture afin que nous restions dans les règles du respect des taux d'encadrement imposées par le décret du 30 août 2021.

Les familles sont impactées par ces changements de dernières minutes pas toujours prévisibles. Elles sont informées de ces conditions de travail dégradées mais l'important reste l'accueil en sécurité des enfants dans les meilleures conditions possibles en respectant nos obligations liées aux taux d'encadrement.

Dans ce contexte, les équipes ont une nouvelle fois mis toute leur énergie pour accompagner enfants et parents, en leur offrant un accueil bienveillant tout en réfléchissant à des projets innovants et en intégrant les familles à ces projets. Un travail de fond et de transition a été engagé par les équipes en direction de pratiques pédagogiques plus écologiques. Des formations ont été suivies via l'association Label Vie par plusieurs professionnelles. Des achats de matériels ont été effectués pour permettre aux enfants de profiter de l'extérieur par tous les temps, pour faire de la peinture écologique et saine (argile de plusieurs couleurs), des temps de manipulation et de transvasement avec des matières naturelles (terre, foin, marron, pomme de pin). Il nous semble important de participer à une économie de réemploi, de lutter contre la surconsommation ; c'est pourquoi du matériel de récupération a pu être réinvesti dans des temps ludiques : bouchons en plastique, en liège. Deux équipes sur le territoire de la COPAMO ont développé la pédagogie de plein air. Les enfants passent une grande partie de la journée dehors ils prennent leurs repas et font leurs siestes dehors dès que le temps le permet et même s'il fait froid

Le personnel éducatif déploie son énergie à se consacrer, à son cœur de métier, centré sur l'enfant, son éveil et soucieux de l'accompagnement des familles et des enfants. La possibilité d'ouverture sur l'extérieur, l'organisation de temps festifs et de partage avec les familles très présents et fortement appréciés par les enfants et leurs parents. Le partage des expériences par les responsables de crèche qui ont pu mettre en avant leurs projets spécifiques lors des réunions est une richesse pour tous, tout comme les réunions EJE et la présentation de leur travail.



Catherine FISCHER
Directrice du secteur Petite Enfance